



CHAMBRE DE COMMERCE
DE VAL-D'OR

Symbole d'excellence auprès de la communauté d'affaires, le Gala de l'Entreprise souligne les réussites entrepreneuriales des petites, moyennes et grandes entreprises qui sont au cœur de notre développement socioéconomique.

LE GALA DE L'ENTREPRISE AURA LIEU LE 20 AVRIL 2024



COMMENT PARTICIPER ?

- Remplir votre cahier de candidature disponible au www.ccvd.qc.ca
- Le cahier doit être en caractères d'impression.
- Une fois complété, retourner votre cahier de candidature, accompagné de votre logo d'entreprise et d'un minimum de trois photos, par courriel à edumas@ccvd.qc.ca
- Date limite de dépôt des cahiers de candidature : lundi 22 janvier 2024.

ADMISSIBILITÉ

L'entreprise doit être de nature privée (gérée par un ou des actionnaires, membres ou sociétaires) et membre de la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD). Les seules catégories admissibles à tous (incluant les OBNL, les institutions et les entreprises d'économie sociale) sont « Prix spécial du Jury » et « Filon Écoresponsable ». À noter que les institutions ou les coopératives financières sont admises dans la catégorie « Engagement socioéconomique ».

J'AIMERAIS ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Une personne-ressource peut vous aider à compléter votre cahier de candidature et ce, sans frais. Écrivez-nous à edumas@ccvd.qc.ca pour avoir plus d'informations sur ce service.

SERVICE À LA CLIENTÈLE - ENTREPRISE DE VENTE

Ce Filon est remis à une entreprise qui s'est démarquée au cours de la dernière année (1er janvier au 31 décembre 2023) par la qualité exceptionnelle de ses services offerts à ses différentes clientèles. Cette discipline s'adresse aux entreprises dont la majeure partie des activités consiste à acheter des produits auprès d'un fournisseur, d'un producteur ou d'un importateur, soit directement ou par l'intermédiaire d'un grossiste, puis de revendre la marchandise.

SERVICE À LA CLIENTÈLE - ENTREPRISE DE SERVICE

Ce Filon est remis à une entreprise qui s'est démarquée au cours de la dernière année (1er janvier au 31 décembre 2023) par la qualité exceptionnelle de ses services offerts à ses différentes clientèles. Cette discipline s'adresse aux entreprises qui offrent des services professionnels, financiers, immobiliers, de consultants, de restauration, d'accueil, d'hébergement, de communication, de transport, etc.

PRODUCTION & TRANSFORMATION

Ce Filon s'adresse aux entreprises qui se spécialisent dans la production de biens manufacturés ou dans la transformation de ressources naturelles, que ce soit dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, des mines ou tout autre secteur connexe. Il récompense ces entreprises qui, au cours de la dernière année (1er janvier au 31 décembre 2023), se sont démarquées notamment par des processus d'innovation et une hausse de productivité.

ENGAGEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Cette catégorie fait référence à la contribution d'une entreprise, d'une institution ou d'une coopérative financière au sein de sa collectivité. Les retombées économiques seront prises en considération, notamment la création d'emplois, les achats locaux et l'octroi de contrats, mais également les retombées sociales soit l'engagement communautaire, la participation à la vitalité et au dynamisme du territoire et les réalisations à titre de citoyen corporatif.

FILON ÉCORESPONSABLE

Le Filon Écoresponsable s'adresse à un commerce, une industrie, une institution ou une entreprise d'économie sociale qui s'est démarquée par son engagement écoresponsable. Que ce soit par le respect des 3RV (réduction, réutilisation, recyclage et valorisation), la gestion des matières résiduelles, la création d'une initiative visant à diminuer l'empreinte écologique de l'entreprise ou la mise en place d'une stratégie de développement durable, les candidatures font figure de modèle en matière d'environnement et de lutte aux changements climatiques et viennent soutenir les objectifs environnementaux de notre territoire. L'année de référence est du 1er janvier au 31 décembre 2023.

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Cette discipline fait référence au rayonnement, à la croissance des ventes et au développement des affaires d'une entreprise dans les marchés extérieurs à Val-d'Or, entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023. L'application d'une stratégie de développement innovatrice est également considérée : exportation de produits ou services, acquisitions, implantation de centres de distribution, pénétration d'un nouveau marché ou élargissement du marché actuel, stratégie d'exportation visant un marché international, etc.

INVESTISSEMENT

Cette discipline fait référence à un investissement effectué au cours de l'année (1 janvier 2023 au 31 décembre 2023). Une attention toute particulière est portée à la création de valeur pour l'entreprise de même qu'aux retombées économiques locales.

AUDACE & INNOVATION

La catégorie Audace & Innovation vient reconnaître une entreprise qui s'est démarquée par ses innovations ou par l'ajout d'un produit ou d'un service jusqu'alors inexistant sur le territoire. Ce Filon récompense une entreprise qui est venue bonifier ou diversifier le marché et/ou qui revêt un caractère unique et innovateur.

JEUNE ENTREPRISE

Cette discipline fait référence à une nouvelle entreprise qui se distingue pour l'ensemble de sa gestion et pour sa stratégie de développement et de croissance. L'esprit d'entrepreneuriat l'innovation et la créativité des dirigeants sont examinés. Cette catégorie s'adresse à l'entreprise privée créée après le 1 janvier 2019.

PÉRENNITÉ

Cette discipline fait référence à une entreprise présente sur notre territoire depuis 15 ans ou plus, sous une même ou autre administration, qui a su relever les défis rencontrés et dont les objectifs futurs sont clairement établis.

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE & FORMATION

Cette discipline s'adresse aux entreprises pour qui la valorisation de l'éducation et de la formation fait partie de la culture de l'entreprise. Elles mettent en place des initiatives concrètes en lien avec la persévérance scolaire telles que : l'accueil de stagiaires, offrir des conditions facilitantes pour la conciliation étude-travail, l'accès à des programmes de formation pour leurs employés, la remise de bourses pour valoriser les études et l'engagement de l'entreprise à des projets scolaires. L'entreprise priorise également la formation continue et le développement des compétences, tant pour ses employés jeunes ou expérimentés.

EMPLOYEUR DE CHOIX

Cette discipline récompense une stratégie novatrice en termes de gestion de la main-d'œuvre permettant, entre autres, de retenir et de fidéliser les employés, de favoriser la création d'emplois, de préparer la relève, d'assurer la qualité de vie en milieu de travail et de favoriser la conciliation travail et mode de vie.

LES PRIX SPÉCIAUX

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Cette discipline fait référence à une personne, un groupe, un organisme ou un événement qui s'est particulièrement démarqué au cours de la dernière année. Sont invités à présenter des candidatures : les entreprises privées, publiques, parapubliques, les institutions et les coopératives financières ainsi que les organismes à but non lucratif.

PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE

Cette distinction particulière est attribuée à une personnalité reconnue dans la communauté valdorienne pour la qualité remarquable de son travail. Son esprit d'entrepreneuriat, son influence dans le milieu et son engagement social sont également remarquables. Les élus municipaux, provinciaux et fédéraux ne sont toutefois pas éligibles dans cette catégorie.

FILON PAUL-GIROUX

Ce prix est attribué à une personnalité qui a démontré, depuis de nombreuses années, de la ténacité, de l'audace, du courage et une grande vision dans sa ou ses réalisations. Le récipiendaire du Filon Paul-Giroux a fait preuve d'engagement soutenu et exceptionnel dans son secteur d'activité, que ce soit dans le domaine économique, social, culturel, humanitaire ou sportif. Les élus municipaux, provinciaux et fédéraux ne sont toutefois pas éligibles dans cette catégorie.

ENTREPRISE DE L'ANNÉE

Le lauréat de cette catégorie prestigieuse répond à tous les critères d'excellence du concours. Toutes les entreprises finalistes sont susceptibles d'obtenir le titre d'Entreprise de l'année.

POUR INFORMATION

819 825-3703

EDUMAS@CCVD.QC.CA

CCVD.QC.CA

